

## LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Jun 2017

Le Conseil municipal :

- **A approuvé** le projet de reboisement sur 4.80 ha à entreprendre dans les parcelles forestières 3 et 11 de la forêt communale dont le montant estimatif s'élève à la somme de 19 843.98 € HT et **a sollicité** l'octroi d'une aide du Conseil Départemental de Côte d'Or, d'un montant total de 7 680,00 € (soit 40 % des dépenses éligibles) ;
- **A décidé** d'allouer une subvention au Foyer Rural de Soirans, d'un montant de 450 €, correspondant au coût des actions qui lui ont été déléguées ;
- **A approuvé** la décision modificative n° 1, sur le Budget principal 2017, liée à l'attribution d'une subvention et à un projet d'acquisition de chaises (salle de la Verpilière), équilibrée, grâce à la majoration d'une dotation de l'Etat, à 1 450,00 € en section de fonctionnement et à 1 000,00 €, en section d'investissement,
- **A décidé** de reconduire la mise à disposition de la salle communale des Associations, Grande rue, aux jeunes d'au moins 16 ans, sous la responsabilité des parents, pendant l'année scolaire 2017-2018, le week-end du vendredi soir 19 h au dimanche soir 20 h, sur une amplitude maximale allant de 14 h à minuit maximum et les jours de vacances scolaires, avec la même amplitude et **a confirmé** les conditions d'utilisation.
- **A donné de nouvelles délégations**, en remplacement de Madame Pâquerette Lavoyer : Monsieur Pascal Maitrot (avec Monsieur Bernard Cases) pour la « location des salles communales » et Madame Nathalie Mathiron (avec Madame Laurence Berti) pour la « location des logements Communaux ».